

**délibération D\_2023\_2\_2**

**OBJET : Approbation du compte de gestion 2022**

Monsieur le Maire présente, aux membres du Conseil Municipal, le compte de gestion 2022 de la commune.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité :

- Décide d'approuver le compte de gestion de Madame la Trésorière portant sur la comptabilité de la commune de 2022 ;
- Autorise Monsieur le Maire à signer tous les documents nécessaires à cet effet.